

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022

Le 10 février 2022, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 04 Février 2022, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT à huis clos dans la salle du Mont Blanc.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, M. LEGRAND, M. NEHME, Mme GENEST, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, M. ARJONA, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOU DI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM PINGAL, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme PAULY, Mme RAFIK, M. BENSABAT, Mme ASCHEHOUG, Mme HUARD, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT.

ETAIENT REPRESENTES : Mme MACIEIRA-DUMOULIN, M. AIT-OUARAZ, Mme EL MEZOUE D, Mme AUBERT, Mme LEON, Mme DESBOIS.

ETAIENT ABSENTS : M. GIORIA, Mme LAJEUNIE, M. CELESTIN, M. HOBEIKA.

M. BEN ABDALLAH est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA SOCIETE 4D TRANS D'UN BUREAU DANS LE BATIMENT DU 2 RUE LUIGI GALVANI MOYENNANT 804.10 EUROS TTC MENSUELS CHARGES COMPRISES. (19/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA SOCIETE ADMIN TOWER SASU D'UN BUREAU DANS LE BATIMENT DU 2 RUE LUIGI GALVANI MOYENNANT 961.70 EUROS TTC MENSUELS CHARGES COMPRISES. (19/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE A L'ESPACE LA FONTAINE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ASL DE LA CROIX DE BERNY ». (22/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE A L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « CAFE DES PARENTS ». (22/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE A L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE « LA REPUBLIQUE EN MARCHE D'ANTONY ». (22/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE A L'ESPACE BEAUVALLON AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « FNACA ». (22/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA SOCIETE INFIPP POUR L'ORGANISATION D'UNE FORMATION DE PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE POUR UN MONTANT TOTAL DE 3 120 EUROS TTC. (24/11/2021)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE LOCATION-MAINTENANCE DE SOLUTIONS D'IMPRESSION ET SERVICES ASSOCIES (APPEL D'OFFRES OUVERT). (24/11/2021)
 - LOT N°1 : SOLUTIONS D'IMPRESSION BUREAUTIQUES EN LIBRE-SERVICE A LA SOCIETE SHARP BUSINESS SYSTEMS SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 350 000 EUROS HT
 - LOT N°2 : SOLUTIONS D'IMPRESSION BUREAUTIQUES PROFESSIONNELLES A LA SOCIETE CANON FRANCE SAS SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 250 000 EUROS HT
- DECISION INSTITUANT UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE POUR L'ORGANISATION D'UNE ACTIVITE PATINOIRE AU PARC MARC SANGNIER DU 10 DECEMBRE 2021 AU 02 JANVIER 2022. (17/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MADAME BENNABI BENSEKHAR PSYCHOLOGUE POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 22 110 EUROS TTC POUR L'ANNEE 2022. (26/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC B&B HÔTEL POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'HEBERGEMENT ET DES PETITS DEJEUNERS DES ANIMATEURS DES CENTRES MUNICIPaux DE SAMOËNS ET DE KERJOUANNO LORS DE LEUR VENUE SUR LA VILLE POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 10 000 EUROS HT. (29/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN CHALET EN BOIS D'UNE SURFACE DE 19 M² SITUE 302 RUE ADOLPHE PAJEAUD A ANTONY ET D'UN BOULODROME D'UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 2 255 M² PARCELLES CADASTREES N° 202 ET 100 SECTION AT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « AMICALE DU PONT DE PIERRE ». (26/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE A L'ESPACE LA FONTAINE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « VIVRE A LA FONTAINE ST-EX ». (26/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE A L'ESPACE BEAUVALLON AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DU SCOUTISME EUROPEEN D'ANTONY ». (26/11/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MONSIEUR PRADELLES DE LATOUR POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 2 480 EUROS POUR L'ANNEE 2022. (02/12/2021)
- DECLARATION SANS SUITE POUR CAUSE D'INFRUCTUOSITE DES LOTS N° 2, 3, 4, 6, 9, 10, 11 ET 12 DU MARCHE DE DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE MOTRICITE MATERNELLE ET DES POSTES DE POLICE MUNICIPALE ET DE LA DIRECTION DE LA SECURITE SIS 3 BD BROSSOLETTE (PROCEDURE ADAPTEE). (03/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LE CABINET DE CONSEIL MANABILITY POUR L'ETABLISSEMENT D'UN DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL ET MANAGERIAL DE LA COLLECTIVITE POUR UN MONTANT DE 36 000 EUROS HT. (30/11/2021)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 6 000 000 EUROS AVEC LE CREDIT AGRICOLE ILE-DE-FRANCE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2021. (07/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DE 9 000 000 EUROS AVEC LA BANQUE POSTALE POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS 2021. (07/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION 3F SEJOURS SPORTIFS ET SOLIDAIRES POUR L'ANIMATION D'UN ATELIER DE REPARATION VELO AU 11-ESPACE JEUNES LES 08, 11 ET 15 DECEMBRE 2021 POUR UN MONTANT DE 420 EUROS TTC. (07/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ANTONY VOLLEY A PASSER AVEC L'UNION SPORTIVE METROPOLITAINE DES TRANSPORTS. (08/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES ET D'EQUIPEMENTS AU PROFIT DE « L'INSTITUT MEDICO-PEDAGOGIQUE DE MONTROUGE » POUR UN MONTANT DE 59 EUROS DE L'HEURE POUR L'ANNEE 2022. (08/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION NEEDRADIO POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY. (09/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ALANON/ALATEEN GROUPE FAMILIAUX POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY. (09/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION DES FEMMES RELAIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE 4 SALLES DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY. (09/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION FRANCAIS POUR TOUS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE 5 SALLES DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY. (09/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION AGEFA POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY. (09/12/2021)
- ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS A PASSER AVEC LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DES HAUTS-DE-SEINE/SUD POUR DES SESSIONS D'INFORMATION EN DIRECTION DES ASSISTANTS MATERNELS ET DES FAMILLES EMPLOYEURS PREVUES LES 8 FEVRIER ET 10 MARS 2022 POUR UN MONTANT DE 1 000 EUROS TTC. (13/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE RESIDENCE DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL D'EDUCATION ARTISTIQUE (CLEA) PASSEE AVEC MADAME TAMIA BAUDOIN POUR UN MONTANT DE 12 000 EUROS TTC. (09/12/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC VICTORIE MUSIC POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE L'ECHAPPEE BELLE POUR LES ENFANTS DES ECOLES MATERNELLES DE LA VILLE LES 4, 6, 7 ET 10 JANVIER 2022 POUR UN MONTANT DE 12 660 EUROS. (13/12/2021)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU SPECTACLE « PARLEZ-MOI D'AMOUR » CONCLU AVEC L'ASSOCIATION CADAVRES EXQUIS A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE LE 22 JANVIER 2022 POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (01/12/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 10 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 3 – BATIMENTS ADMINISTRATIFS, TERTIAIRES, CULTURELS ET SPORTIFS PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 19 834,60 EUROS TTC. (15/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION ASTI POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY. (15/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LA GRANDE CORDEE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY. (15/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION BIEN VIVRE ENSEMBLE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY. (15/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION LA BLETTE HUMAINE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DE L'ESPACE ACCUEIL DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY. (15/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MADAME BRUS PSYCHOLOGUE POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 12 000 EUROS TTC POUR L'ANNEE 2022. (15/12/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU LOT N° 2 « ACCES INTERNET A DEBIT NON GARANTI » DU MARCHE DE FOURNITURE DE SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE LA VILLE ET DU CCAS D'ANTONY A PASSER AVEC LES SOCIETES STELLA TELECOM ET CELESTE AFIN D'ACTER LA FUSION DE LA SOCIETE STELLA TELECOM AVEC SA MAISON MERE LA SOCIETE CELESTE. (17/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR OCCUPATION TEMPORAIRE DU CENTRE DE SAMOËNS PASSEE AVEC L'OFFICE DE TOURISME DE SAMOËNS POUR UN MONTANT DE 35.00 EUROS PAR JOUR ET PAR PERSONNE. (15/12/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHE DE REAMENAGEMENT DU BOIS DE L'AURORE DE LA VILLE D'ANTONY – LOT N° 1 : GROS ŒUVRE – ESPACES VERTS PASSE AVEC LA SOCIETE VALLOIS SAS POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 29 137,22 EUROS TTC. (22/12/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 4 A L'ACCORD-CADRE RELATIF A LA MAINTENANCE ET A L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS MULTITECHNIQUES DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 5 : MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES – HORS MARCHE COUVERT PASSE AVEC LA SOCIETE SCHINDLER POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 168,00 EUROS TTC. (22/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SCOLAIRES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LES PETITS CASTORS DE LA BIEVRE » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 - GROUPE SCOLAIRE A. PAJEAUD. (16/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION DINAMIC POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY. (22/12/2021)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A L'ACCORD-CADRE RELATIF A LA MAINTENANCE ET A L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS MULTITECHNIQUES DE LA VILLE D'ANTONY – LOT 2 : MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES MOYENS DE SECOURS – SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE ET DE DESENFUMAGE PASSE AVEC LA SOCIETE SAVPRO POUR UN MONTANT ANNUEL SUPPLEMENTAIRE DE 2 976,39 EUROS TTC. (24/12/2021)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT SITUE 8 RUE DU VALLON A ANTONY AU PROFIT DE MONSIEUR SLIMANE BRAHMIA MOYENNANT UNE INDEMNITE D'OCCUPATION MENSUELLE DE 400 EUROS ET 50 EUROS DE CHARGES MENSUELLES. (30/12/2021)
- RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE ERGONOMIE ET INGENIERIE DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE POUR L'INSPECTION ET LE CONSEIL EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR UN MONTANT FORFAITAIRE ANNUEL DE 10 300 EUROS (03/01/2022)

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME ALICE MILLOT JOURNALISTE POUR L'ANIMATION AU COURS DE L'ANNEE 2022 D'ATELIERS SUR LE VRAI DU FAUX AU 11-ESPACE JEUNES ET DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE POUR UN MONTANT TOTAL DE 3 600 EUROS TTC. (03/01/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL DES SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE DE L'ESSONNE POUR TROIS INTERVENTIONS « PSC1 PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE DE NIVEAU 1 » AU 11-ESPACE JEUNES DANS LE CADRE D'UNE FORMATION AUX BASES DU SECOURISME POUR UN MONTANT DE 1 350 EUROS TTC. (03/01/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE DANS LE LCR GUILLEBAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « DYNAMIC GUILLEBAUD ». (04/01/2022)
- DECISION PORTANT CESSATION DE LA REGIE D'AVANCES POUR LE SEJOUR GRECE EN JUILLET DE CHAQUE ANNEE. (04/01/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC L'ASSOCIATION DINAMIC POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR L'ANNEE 2022. (07/01/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MADAME BENNABI BENSEKHAR POUR DES INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DES DERIVES SECTAIRES ET DE COHESION SOCIALE POUR L'ANNEE 2022 POUR UN MONTANT DE 7 400 EUROS TTC. (07/01/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE « L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS ET STAGIAIRES GABONAIS D'ANTONY » (AESGA). (10/01/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PASSEE AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL EN FAVEUR DU CONSERVATOIRE D'ANTONY DANS LE CADRE DE LA DELOCALISATION DE SES COURS. (06/01/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ADHESION AVEC LE GROUPEMENT D'ACHATS AGORA SERVICES POUR LE CENTRE MARITIME PAUL ROZE DE KERJOUANNO POUR UN MONTANT DE 288 EUROS HT POUR L'ANNEE 2022. (11/01/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 5 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY - LOT 1 - BATIMENTS DE LA PETITE ENFANCE PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 24 780 EUROS HT. (12/01/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC MONSIEUR STEPHANE LACOMBE POUR DES INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DES DERIVES SECTAIRES ET DE COHESION SOCIALE POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 8 000 EUROS TTC POUR L'ANNEE 2022. (14/01/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 DE PROLONGATION DE LA DUREE DU MARCHE DE LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS MULTIFONCTIONS ET DE SOLUTIONS D'IMPRESSION POUR LA REPROGRAPHIE LOT N°1: LOCATION ET MAINTENANCE D'EQUIPEMENTS MULTIFONCTIONS NEUFS ET PRESTATIONS ASSOCIEES PASSE AVEC LA SOCIETE SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE (APPEL D'OFFRES OUVERT). (20/01/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 DE PROLONGATION DE LA DUREE DU MARCHE DE LOCATION ET DE MAINTENANCE DE COPIEURS MULTIFONCTIONS ET DE SOLUTIONS D'IMPRESSION POUR LA REPROGRAPHIE LOT N° 2: LOCATION ET MAINTENANCE DE SOLUTIONS PROFESSIONNELLES D'IMPRESSION HAUTE QUALITE ET PRESTATIONS ASSOCIEES PASSE AVEC LA SOCIETE RICOH (APPEL D'OFFRES OUVERT). (20/01/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHE D'ACQUISITION, INSTALLATION ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME ALERTE INTRUSION DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX PASSE AVEC LA SOCIETE BRUNO LAPIERRE SYSTEMES AFIN DE RAJOUTER DES PRIX UNITAIRES AU BORDEREAU DES PRIX. (20/01/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU MARCHE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES DE DIVERS BATIMENTS PASSE AVEC LA SOCIETE PLASTALU POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 18 039,40 EUROS HT. (21/01/2022)

ORDRE DU JOUR

- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES -
- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE -

I - FINANCES -

- DEBAT CONCERNANT LES ORIENTATIONS GENERALES DU BUDGET 2022 -
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 AU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT (2020-2022) PASSE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS - DE -SEINE -
POUR : 40 - ABSTENTION : 05
- FIXATION DES TARIFS MUNICIPAUX SOUMIS AU TAUX D'EFFORT - MODIFICATIF : ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS, CHATEAU SARRAN ET CLUB SCIENTIFIQUE -
POUR : 45

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- PROJET DE DEMOLITION/CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE ANATOLE FRANCE DANS LE QUARTIER DU NOYER DORE :
- VALIDATION DES ELEMENTS PROGRAMMATIQUES, DE L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE ET DU MONTANT DES INDEMNITES A VERSER AUX CANDIDATS AYANT REMIS DES PRESTATIONS CONFORMES AU REGLEMENT DE CONCOURS.
- COMPOSITION DU JURY DE CONCOURS ET FIXATION DES INDEMNITES A VERSER AUX MAITRES D'ŒUVRE PARTICIPANT AU JURY CONCOURS.
POUR : 45

- LIGNE 18 DU GRAND PARIS EXPRESS : CESSION A LA SOCIETE DU GRAND PARIS D'EMPRISES EN TREFONDS APPARTENANT A LA VILLE D'ANTONY –

POUR : 40 – ABSTENTION : 05

- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE BG 381 D'UNE SURFACE DE 136 M² SISE 11 ALLEE SUZANNE APPARTENANT A MONSIEUR RAOSETA ET MADAME JACQUEL –

POUR : 45

- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE DES PARCELLES CE 414 ET 417 D'UNE SURFACE TOTALE DE 60 M² SISES 12 BIS ET 14 RUE FREDERIC CHOPIN APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME PERGE –

POUR : 45

- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE AD 352 D'UNE SURFACE DE 21 M² SISE 46 RUE JULIEN PERIN APPARTENANT A MONSIEUR ET MADAME MOURINET –

POUR : 45

III – VALLEE SUD GRAND PARIS –

- ADOPTION DU CONTRAT DE RELANCE DU LOGEMENT 2021 - 2022 A PASSER AVEC L'ETAT ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS –

POUR : 40 – Ne prend pas part au vote : 05

IV – PERSONNEL –

- DEBAT CONCERNANT LES GARANTIES DE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE -

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –

POUR : 40 – CONTRE : 01 – ABSTENTION : 04

- OUVERTURE AUX RECRUTEMENTS DE CONTRATS PARCOURS EMPLOIS COMPETENCES –

POUR : 45

- CREATION DES EMPLOIS NECESSAIRES POUR ASSURER LES BESOINS LIES A L'ACCROISSEMENT D'ACTIVITE TEMPORAIRE OU SAISONNIER –

POUR : 45

- ADOPTION D'UNE CONVENTION-CADRE PORTANT SUR LA PERIODE PREPARATOIRE AU RECLASSEMENT A PASSER AVEC LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION ILE DE FRANCE ET LES AGENTS CONCERNES PAR CE DISPOSITIF –

POUR : 45

V – EDUCATION –

- ADOPTION DE L'AVENANT N° 3 AU CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE ET SENIORS A PASSER AVEC LA SOCIETE SOGERES –

POUR : 45

VI – AFFAIRES DIVERSES –

- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES D'ANTONY DENOMMEE « LE MARCHÉ DES DECOUVERTES » POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DU MARCHÉ D'ANTONY –

POUR : 45

- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES FAMILLES ET DES LIENS ET ADOPTION DE LA CONVENTION CORRESPONDANTE –

POUR : 37 – ABSTENTION : 08

- ADOPTION D'UN NOUVEAU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE LA HALTE – JEUX POMME D'API –

POUR : 45

- CREATION D'UNE MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION RELATIVE AU LOGEMENT SOCIAL ET AU LOGEMENT INTERMEDIAIRE A ANTONY –

POUR : 45

**Fin de la séance à 00h50
Antony, le 11 Février 2022**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**